

DOCUMENTS À FOURNIR ACHAT D'UN LOGEMENT EN VENTE SUR PLANS (V.S.P)

- L'attestation d'affectation du logement délivrée par le promoteur ou le contrat de vente sur plans notarié.
- Copie de l'attestation de garantie en cours de validité délivrée au promoteur par le F.G.C.M.P.I, garantissant le logement objet du crédit.

